



**Conférence Parmenides IX – GID-CIHEAM – Bari – octobre 2021**  
**Gestion durable des bassins versants méditerranéens face aux impacts des changements sociétaux et climatiques**

Fadi Comair

Le Nil Bleu : l'hydrodiplomatie pour consolider une paix hydrique manquée

Résumé

Cette intervention donne un aperçu des négociations qui ont eu lieu entre l'Éthiopie, le Soudan et l'Égypte sur le Grand Barrage de la Renaissance Ethioienne (GERD) et identifie les principales raisons de l'impasse actuelle dans ces discussions. Elle met en évidence l'importance de lancer une médiation entre les pays riverains du Nil Bleu à savoir l'Éthiopie, le Soudan et l'Égypte dans le but d'asseoir une paix hydrique dans cette région et d'éloigner de ce fait la politique de gestion unilatérale de l'eau.

Communication

Aujourd'hui et plus que jamais, la disponibilité des ressources hydriques transfrontalières constitue un facteur de tension et de conflits surtout que près de 40% de la population mondiale s'alimentent en eau dans 214 bassins et se partagent les lacs et les aquifères transfrontaliers. Les effets néfastes que porte la gestion unilatérale de ces ressources et l'absence de concertation préalable pour instituer une politique de coopération entre les pays riverains pèsent lourd sur la réalisation de la paix hydrique.

Cette ressource transfrontalière, vitale pour le développement socio-économique et durable des nations, se trouve actuellement au cœur des débats entre les Etats du monde entier et s'inscrit désormais sur l'agenda de leur diplomatie environnementale.

La situation géopolitique du GERD

Le GERD devrait devenir le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique. Il est situé sur le Nil bleu à environ 20 km en amont de la frontière éthiopienne-soudanaise. Il a un niveau d'alimentation



complet de 640 m.a.s.l.<sup>1</sup> (mètres au-dessus du niveau de la mer) d'une capacité totale de stockage de 74 milliards de mètres cubes, et son réservoir devrait couvrir 1 874 km<sup>2</sup> et devrait s'étendre sur 264 km en amont du GERD.

Le seul objectif du GERD est la production d'énergie hydroélectrique. Il a une production totale d'énergie de plus de 6450 MW avec une capacité évaluée à 15 692 GWh / an.

Les spécifications techniques du GERD préoccupent l'Égypte et à une certaine mesure le Soudan.

### Le droit à l'eau: entre permanences et tendances récentes

Il est regrettable que les trois pays riverains du Nil Bleu, en l'occurrence l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie n'étaient pas en mesure de parvenir à un accord qui garantit leur droit à l'eau.

Il faut garantir le droit à l'eau aux générations futures de ces nations en espérant que les négociations sur ce barrage reprendront immédiatement et avant le début du deuxième remplissage, car le deuxième remplissage commencerait au mois de Juillet et donc le fait de ne pas parvenir à un accord entraînera une situation très dangereuse dans la région, ce qui pourrait dégénérer vers un conflit ouvert à toutes les conséquences. Pourquoi ? Parce que l'Éthiopie se lance dans la doctrine de Harmon. La doctrine de Harmon c'est la souveraineté totale d'un Etat sur un bassin transfrontalier. Cette souveraineté totale et absolue qui est proclamée par un Etat comme l'Éthiopie dans ce cas, peut user des eaux sur son territoire de la façon qu'il estime la plus conforme à ses intérêts nationaux indépendamment des conséquences externes.

Les 3 pays ont besoin d'eau, d'énergie et d'alimentation. Donc il faudrait que les décideurs politiques de ces trois pays, mais surtout l'Éthiopie, commencent à se mettre d'accord sur un plan ou sur une stratégie pour l'exploitation de ce barrage.

Ce barrage est devenu une évidence. Or c'est une évidence malheureusement qui est sur un cours d'eau international. La médiation pourrait être un levier pour la coopération transfrontalière et pour la stabilité politique de l'Éthiopie.

Nous parlions à l'instant de l'Éthiopie ; toutefois, il faut également mettre l'accent sur la situation de l'Égypte; ce pays qui dépend du Nil à 97%, il s'agit en effet d'un Etat qui adopte une stratégie coopérative loin de toute gestion hydro-hégémonique.

---

<sup>1</sup> M.a.s.l: meter above sea level



De plus, l'Égypte a toujours prôné une collaboration active avec ses voisins surtout tout au début de 2015 quand le président Sissi a donné son aval donc à la construction de ce barrage qui devait être conforme aux lois internationales.

Le droit international exige que les Etats riverains coopèrent entre eux en s'appuyant sur des ossatures claires et des concepts reconnus. Parmi ces concepts reconnus je cite le concept du partage équitable de l'eau entre les trois pays du bassin. Ce concept concerne aussi la satisfaction des besoins d'alimentation de l'Égypte, du Soudan mais aussi de l'Éthiopie. Donc la seule solution c'est de se lancer dans le cadre d'un processus de sortie de crise qui ne peut que s'appuyer que sur le concept de l'hydrodiplomatie.

### Qu'est-ce que l'Hydrodiplomatie ?

L'hydrodiplomatie est un outil au service de la construction d'une gestion intégrée des ressources en eau, nationale et transnationale, selon un modèle coopératif, loin de la logique fragmentée, sécuritaire ou hégémonique qui compromet de plus en plus le développement socio-économique de nombreux pays.

L'hydrodiplomatie veut construire une nouvelle forme de gouvernance qui porte l'ambition de construire la paix, un processus pour la prévention, la médiation et la résolution des conflits sur l'eau. Il s'agit d'exclure toute forme de domination d'un pays sur l'autre, d'éloigner la militarisation de l'accès aux sources d'eau et de repousser le concept de gestion sécuritaire ou hégémonique de la ressource.

Les objectifs principaux de l'hydrodiplomatie sont donc :

- d'éloigner les tensions au niveau des bassins versants en faisant de l'eau non une source de conflit mais un catalyseur de paix ;
- de sécuriser la ressource en eau et l'alimentation pour les générations présentes et futures dans le respect des principes du développement durable ;
- de créer une dynamique de développement économique régionale intégrant le nexus eau-énergie-alimentation qui relie différents facteurs interdépendants du développement économique et social des pays concernés.

Pour parvenir à ses fins, l'hydrodiplomatie mobilise à la fois l'expertise technique et la diplomatie. Elle associe les diplomates, les experts scientifiques, les académiciens, les décideurs politiques au niveau des bassins transfrontaliers, afin de parvenir à un partage équitable et à une utilisation raisonnable de l'eau en vue d'aboutir à une situation de succès mutuels, de type « gagnant-gagnant », entre pays et régions riveraines.



Il faut bien garder présent à l'esprit que la tâche de l'hydrodiplomatie ne se limite pas à la conclusion d'accords sur le partage de la ressource en eau. C'est un processus continu, qui se poursuit une fois les accords conclus, pour entretenir la culture de la paix et de l'eau sur une base permanente, en faisant fonctionner des institutions partagées chargées de leur gouvernance. Ce processus crée un environnement géopolitique plus stable et favorable aux échanges de données techniques entre les pays.

### Le Grand Barrage de la Renaissance Ethiopienne: un enjeu politique, technique et institutionnel

Le barrage de la Renaissance nécessite le lancement d'une médiation basée sur un processus technique spécifique.

Il faut garder à l'esprit que ce barrage n'a pas été assujéti à une étude approfondie de façon à échanger les bases de données communes à partager entre les pays riverains et n'a été certainement pas soumis à une base juridique commune basée sur ce partage équitable et une utilisation raisonnable de l'eau.

Le troisième point était d'établir une agence de bassins qui pourrait regrouper les trois acteurs principaux impliqués dans ce conflit: l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan.

Malheureusement la réponse à ces diverses questions et propositions était toujours négative. C'est la raison pour laquelle la médiation du président Congolé qui est président actuellement de l'Union Africaine, a échoué. Il y a eu une première médiation de la Banque Mondiale, l'Ethiopie a claqué la porte. Une autre médiation de la part des Etats Unis mais l'Ethiopie n'a pas voulu continuer dans ce processus-là. Ceci nous montre que la notion de souveraineté ne peut pas s'appliquer sur un barrage transfrontalier.

Actuellement, la rapidité avec laquelle le barrage se remplit a conduit au lancement des appels non seulement de l'Egypte mais aussi du Soudan pour une gestion conjointe de l'ouvrage entre d'un côté, le Soudan- l'Egypte et d'un autre côté l'Éthiopie, mais aussi cet appel a été rejeté. Alors que cette retenue touche à sa fin dans ce processus du second remplissage, les efforts pour trouver une solution négociée sont actuellement dans une impasse et je pense que cette situation est devenue de plus en plus risquée.

C'est pour cela que la régulation hydrique du bassin du Nil Bleu est une régulation qui devrait être liée directement au concept de l'hydrodiplomatie pour penser aux générations futures.



## La problématique du Nil entre hier et aujourd'hui

Aujourd'hui, l'avenir des trois pays riverains est en jeu. C'est vrai qu'il y avait au passé un accord qui a été proposé pour diviser le Nil entre l'Égypte et le Soudan en 1959, or on parle maintenant donc d'une autre époque, d'une époque où actuellement les objectifs du développement durable sont très clairs et la communauté internationale a déjà proposé aux décideurs politiques et aux nations deux conventions pour le partage équitable des eaux transfrontalières. La première Convention c'est celle d'Helsinki qui a été adoptée par l'Union Européenne dans le cadre des bassins transfrontaliers tels que le Danub, l'Oronte, le Rhin etc... Une autre convention c'est celle de 1997 donc les temps ont changé et maintenant nous avons une autre pression que j'appellerai le danger du changement climatique.

Ce danger du changement climatique va engendrer une diminution de 30% des eaux du Nil. Donc 30% de ces eaux vont directement impacter les pays qui se partagent le bassin du Nil. On aurait moins de périmètres d'irrigation et moins d'électricité qui sera générée par ce barrage ou par d'autres barrages, et on aurait de même moins d'eau potable à mobiliser pour les générations futures.

Actuellement, la démographie de ces trois pays s'évalue aux alentours de 1,2 milliards d'habitants. Elle est prévue d'augmenter à des taux variables d'un pays à un autre. Cette exigence qui est directement liée à la croissance démographique de l'Égypte, du Soudan et de l'Éthiopie, constitue l'élément essentiel des négociations sur le partage des eaux de ce fleuve là et aussi sur le fait de trouver un mécanisme pour gérer ce barrage; or jusqu'à présent la question de l'impact environnemental de ce barrage n'a toujours pas été adressée.

Deuxièmement, la stabilité structurelle du barrage de la Renaissance n'est toujours pas résolue surtout que nous ne sommes sûrs si ce barrage va tenir un stockage de 75 milliards de m<sup>3</sup> d'eaux, l'exploitation non programmée de ce barrage en période d'étiage, en période de cru va engendrer une diminution de la crue et une sécheresse. L'eau devient destructrice non seulement pour l'Égypte mais aussi pour le Soudan. C'est la raison pour laquelle je prône toujours la médiation autour d'un processus technique.

Partant de là, on voit clairement que les négociations ne peuvent pas être que politiques surtout que la politique a malheureusement éclipsé le volet technique qui nécessite d'urgence une médiation spécifique et qui exige que les techniciens s'assoient ensemble, discutent ensemble autour d'une table sous l'égide des Nations Unies et que cette médiation puisse aboutir à proposer un plan d'exploitation de ce barrage.



Comme nous le savons, il y a une période de crue qui est très importante qui va commencer en Juillet et celle-ci s'ajoute à une période d'étiage qui est très sévère. Donc entre ces deux périodes on peut très bien envisager un plan d'exploitation de ce barrage pour réguler le débit du Nil Bleu afin que les pays en aval ne soient pas affectés car même l'Éthiopie serait touchée par ces répercussions majeures.

Que fera l'Éthiopie avec 75 milliards de m<sup>3</sup> d'eau dans le barrage de la Renaissance?

Est-ce que l'Éthiopie serait contente de voir l'Égypte et le Soudan assoiffés?

Ce que nous visons c'est que l'Éthiopie qui a besoin de l'électricité et de l'énergie peut très bien régénérer leurs huit milles mégawats dont trois milles seraient pour l'utilisation nationale et le restant serait pour la vente aux pays d'Afrique du Nil Blanc. L'Éthiopie pourrait bénéficier des rentrées d'argent afin de développer le pays, mais nous n'avons pas besoin d'un stockage excessif de 75 milliards de m<sup>3</sup> d'eau pour générer cette quantité d'hydroélectricité. On a besoin uniquement de 14 milliards. Ce sont les ingénieurs qui parlent maintenant et en tant qu'ingénieur je peux vous dire qu'avec 14 milliards ils peuvent très bien donc assurer les huit milles mégawats qu'ils proposent pour gérer leur demande nationale en énergie qui est équivalente à trois milles mégawats et le restant pour soulager l'Afrique Noire, les pays du Nil Blanc.

Si on laisse ce problème entre les mains des politiciens on va sûrement vers une impasse politique qui risquerait comme je l'ai dit qui risquerait à aboutir à un conflit, un conflit armé, un conflit politique, je ne sais pas.

### Le Nil: une oscillation entre exacerbation des tensions et négociations réussies

Le 30 mars dernier, Sissi déclarait personne ne prendra pas la moindre goutte d'eau de l'Égypte, sinon la région du Proche – Orient connaîtrait une situation d'instabilité que personne ne peut imaginer. L'instabilité de l'Égypte est une affaire internationale mais il faut toutefois sortir du siège politique pour expliquer la technicité de l'eau.

Dans ce contexte là, l'entente sur le remplissage et la taille du barrage qui aurait dû être 14 milliards de m<sup>3</sup> d'eau et non pas 70 milliards de m<sup>3</sup> d'eau, est impérative parce que comme je l'ai déjà expliqué, la production de huit milles mégawats nécessitent techniquement que la taille du barrage de la Renaissance soit de 14 milliards et pas plus.



Il est aussi urgent de prévoir une construction d'une diversion pour que l'eau continue son chemin, pour que l'eau ne soit pas obturée, qu'elle continue son chemin vers les pays aval. Le remplissage devrait être échelonné, c'est impératif dans le but de ne pas affecter le Soudan et l'Égypte.

Dans une deuxième étape, et après l'application du processus technique, il va falloir lancer un processus institutionnel en créant une agence de bassins à l'instar de toutes les agences de bassins que nous avons en Europe, que nous avons un peu partout dans le monde; et tout en sachant que jusqu'à présent ce processus institutionnel n'a pas été lancé par les trois pays. Après ces deux étapes, il y a le dernier processus, c'est le processus diplomatique et la conclusion d'un accord politique qui doit couronner un accord durable sur le bassin du Nil Bleu. Il va falloir déclarer que la réalisation de la paix hydrique nécessite du courage et requiert des hommes d'États pour instaurer ce concept qui doit se refléter dans la mémoire des citoyens, gardant toujours à l'esprit qu'on ne peut pas maintenant mobiliser les citoyens d'un pays contre un autre pour une question de souveraineté et une question d'élection nationale et du populisme.

### Conclusion

En se basant sur tout ce qui précède, l'Hydrodiplomatie et le Nexus s'avèrent indispensables pour établir une gestion hydrique intégrée au niveau du Nil, ce grand bassin partagé par les pays riverains.

L'application de la Convention des Nations Unies de 1997 ou bien celle de l'UNECE de 1992 et la création d'une Agence Régionale de Bassins entre les pays concernés pourraient favoriser la gestion durable de ces eaux internationales et sécuriser le développement des nations en question. C'est la seule forme de collaboration trilatérale qui pourrait rapprocher les points de vue et instaurer une vision globale pour consolider la paix hydrique longtemps aspirée.

On voit donc qu'une bonne prise en compte de l'Hydrodiplomatie et du Nexus Eau-Energie-Alimentation peut être un catalyseur essentiel pour les négociations futures en vue d'une meilleure gestion régionale des ressources du Nil, aidant à créer des situations bénéfiques pour tous les États riverains.